L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ann Wilkin Merian

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par George Denegre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,316—Division A—Attendu que Katie Forester a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Watt Duffy, avocat.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Barbara Mainsinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,051 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Barbara L. Kissinger administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Ernest F. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73,457—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Maulick, veuve de Ernest F. Peters, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. A. Ducros, avocat. 9 sept—9 13 15

Succession de Barbara Streile (née Hess ou Hess)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,295 — Division C—Attendu que Jacob Streile a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Barbara Streile (née Hess ou Hess), décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ed. P. Foley, avocat. 9 sept—9 13 16

Succession de William F. Fugler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,292—Division C—Attendu que Mme Mary A. Parker, veuve de William F. Fugler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William F. Fugler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John J. Darrieux, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Mme Veuve Louis Mailhes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,143, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Jean Mailhes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Moral, avocat. 9 sept—9 13 15

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours

Prix local $6.00 par express $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, Coin de la rue Camp.
12 fév

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhabre & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Annonciation Première et Laurel désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 23 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 393 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le mixte district de cette ville, dans l'ilet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11, et ledit lot No Douze comprend le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième, entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Louis Spiro vs Mme Mary Buss, femme de William C. Buss, et ledit William C. Buss, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième, sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond, borné dans le fond par une allée ouvrant rue Rousseau, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, comme audit lot et à d'autres ; le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville, daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire en cette ville, daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensemble avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902, payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Hen Ory, notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 9

Hôtel Agnew.

Tout un Ilet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains

Entièrement reconstruit, recreublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits : $2.50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarouse, dossier No 74,105, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y attachés et appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Dosme et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Dosme de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly daté le 19 janvier 1936, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire et mesurant en mesure américaine vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE,

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre du Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui ou d'elle, à son propre ordre et par lui ou elle endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour frais de collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Lacte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur non améliorée POUR PLACEMENT.

Dans l'affaire de Louise M. Chalin et al. versus Louis F. Chalin et al.—No 74,022—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un jugement en partage de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1904, signé en cour ouverte le 15 août 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 54 de Greenville, borné par les rues Ann, Lowerline, Pine et Irma (autrefois Louise), désignés sur un plan de B. Suisen, voyer, par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit : Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 7, 8, 9, 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Lowerline et Irma. Les bâtisses sur le lot No six (6) ne sont pas incluses dans cette vente et ne forment aucune partie de ce partage.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1904, devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant James P. Boyce, notaire.
20 août—20 21 28—sept 4 11 20

Successions de Dr George F. Benson et de Eva Eckert Benson, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,653 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. Massie, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Bernard Broussard, avocat.
7 sept—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,085—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre non daté et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Pemiston, Annonciades, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de faubourg St Joseph, déposé en l'étude de feu James Graham, notaire, comme le plan No 140, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises, contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3911-3913 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désignée comme lot No sept sur ledit plan du faubourg St Joseph et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désignée comme lot No huit sur ledit plan du faubourg St Joseph et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant E. J. Moran, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 13.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Hoyt.

No 72,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Jno. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre émané de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le cottage en bon bien situé Nos 2617 et 2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville susdite et fait partie de la Livaudais, dans l'ilet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 24 dudit ilet, ledit lot mesurant 50 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fait partie de ce que le défendeur Jemima Hoyt a acquis par le défendeur Jemima Hoyt de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, portant date du 31 mai jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 157, folio 224 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Rue Liberté à 1 30 heure P. M. il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété immobilière un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour frais de collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PR PRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 4695 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stellijes et als.

No 73,875—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 820 rue Commune JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre et jugement lu et rendu en cour ouverte le 22 août 1904 et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8) de 11 et borné par les rues Camp, Felicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant E. J. Moran, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 13.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Hoyt.

No 72,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Jno. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre émané de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le cottage en bon bien situé Nos 2617 et 2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville susdite et fait partie de la Livaudais, dans l'ilet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 24 dudit ilet, ledit lot mesurant 50 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fait partie de ce que le défendeur Jemima Hoyt a acquis par le défendeur Jemima Hoyt de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, portant date du 31 mai jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 157, folio 224 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Rue Liberté à 1 30 heure P. M. il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété immobilière un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour frais de collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Grape (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Grape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde, désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Le tout devant être assuré et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Lacte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur — Bureau, 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 septembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1209 rue Howard entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
11 sept—11 18 21

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Benson.

No 72,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre non daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rampart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence ; lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, et l'asie de rente, mardi, devant Robert P. Upton, notaire, conserver